

Fiche de prescription de Scores

Pour le suivi de votre maladie entre 2 consultations

Cochez les Scores à réaliser	Scores	Définition du score	Fréquence conseillée
VÉCU DE LA MALADIE			
	BASDAI	Evaluation de l'activité de votre spondylarthrite.	
	BASFI	Evaluation de l'impact fonctionnel de la spondylarthrite.	
	Consommation AINS (ASAS-AINS)	Evaluation de votre consommation d'AINS (quantité standardisée).	
	Impact sur le travail	Evaluation du retentissement de votre maladie rhumatologique sur votre vie professionnelle.	
	Index Composite (ASDAS-CRP)	Evaluation combinée de l'activité de la maladie avec la CRP.	
	Index Composite (ASDAS-VS)	Evaluation combinée de l'activité de la maladie avec la VS.	
	Index de santé de la Spondylarthrite (ASAS-HI)	Evaluation de votre qualité de vie selon des facteurs imputables à votre maladie.	
	Spondylarthrite et qualité de vie (AS-QoL)	Evaluation de l'impact de votre spondylarthrite ankylosante sur votre qualité de vie.	
INDICATEURS DE SANTÉ			
	Douleur Globale	Historique et suivi de l'évolution de l'intensité de votre douleur.	
	Douleur Nocturne	Historique et suivi de l'intensité de votre douleur nocturne.	
	Etat symptomatique (PASS)	Historique et suivi de votre niveau de satisfaction relatif à votre état de santé.	
	Facteurs de risque	Historique et suivi de vos facteurs de risque.	
	Impact Global de la maladie (ENA)	Historique et suivi de l'évaluation de l'impact global de la maladie sur votre vie.	
	Indicateurs Personnels	Historique et suivi des évolutions de toute activité mesurable.	
	Localisation de la douleur	Historique et suivi des douleurs dans les zones de votre corps.	
	Observance	Historique et suivi de votre observance dans la prise de vos traitements.	
	Poids	Historique et suivi de votre poids.	
	Ressenti global	Historique et suivi de l'impact de la maladie et de votre état de santé sur votre ressenti.	
	Symptômes	Historique et suivi de l'évolution de vos symptômes.	

Tout effet indésirable doit être signalé à son médecin, sans délai. Les patients peuvent également le déclarer directement au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV). L'adresse des CRPV et le formulaire nécessaire à cette déclaration sont sur le site de l'Agence des Produits de Santé et de Sécurité Sanitaire <http://www.anism.sante.fr>

Informations Médicales / Maladies : Bien que certaines informations contenues dans cet outil concernent certaines maladies et/ou leurs traitements, vous devez consulter votre médecin. MSD ne vous propose pas de diagnostic médical personnalisé et ne donne aucun conseil de traitement. Seul votre médecin est en mesure d'évaluer votre état de santé et de vous fournir des informations quant à vos possibilités de traitement. VEUILLEZ CONSULTER VOTRE MEDECIN.